

Ordre du jour :

- 1 - Informations du Vice-Président chargé de la Recherche :
 - a) suites données à la motion du précédent Conseil Scientifique
 - b) Précisions sur le montage financier du programme régional de recherche en entrepreneuriat
 - c) Valorisation et transfert à l'UVHC
- 2 - Approbation du compte-rendu du Conseil Scientifique du 23/05/2002
- 3 - Statuts-type de laboratoire - Statuts du LME
- 4 - Répartition de l'enveloppe de la Communauté d'Agglomération
- 5 - Projet INTERREG ROSETTE
- 6 - Demandes de BQR
- 7 - Demandes d'aide aux colloques
- 8 - Demandes de fonds d'attractivité

1 - Informations du Vice-Président chargé de la Recherche :

a) Suites données à la motion du précédent Conseil Scientifique concernant le DEA sciences des organisations.

M. Delebarre fait savoir qu'il a obtenu la garantie que l'année se terminerait dans de bonnes conditions.

b) Précisions sur le montage financier du programme régional de recherche en entrepreneuriat

Suite aux remarques des Conseils scientifiques des 21 février 2002 et 23 mai 2002, le montage financier rectifié du projet du CECII est distribué.

c) Valorisation et transfert à l'UVHC

Mme Mairesse présente les dispositions réglementaires concernant les services d'activités industrielles et commerciales (SAIC), ainsi que la nouvelle fiscalité liée aux activités de recherche et de valorisation.

M. Flamme présente les différences entre un SAIC et une filiale de l'Université.

La création ou non d'un SAIC à l'UVHC n'est pour l'heure pas à l'ordre du jour.

Face à certaines interrogations concernant Valutec, M. Delebarre se propose d'avertir le Président de l'UVHC de la nécessité de communiquer le bilan de l'année en Conseil Scientifique, puis en Conseil d'Administration, dès les premiers mois de l'année universitaire prochaine.

2 - Approbation du compte-rendu du Conseil Scientifique du 23/05/2002

Le compte-rendu du Conseil scientifique du 23 mai 2002 est approuvé à l'unanimité.

3 - Statuts-type de laboratoire - Statuts du LME

Un statut-type de laboratoire est soumis aux membres du Conseil Scientifique. Ses dispositions n'ont pas de caractère impératif.

Le LME proposera ses statuts au prochain Conseil Scientifique. Ensuite, ils devront passer en commission des statuts.

4 - Répartition de l'enveloppe de la Communauté d'Agglomération

Une somme de 50 000 F est à répartir sur les manifestations culturelles. La proposition du Conseil scientifique de la FLLASH est la suivante :

- colloque "richesses médiévales du Nord et du Hainaut" - M. HERBIN - 12 000 F - CAMELIA
- colloque "le salon et la scène : comédie et mondanité au XVII^e siècle" - Mme STERNBERG - 8 000 F - CAMELIA
- colloque "les jeunes viennois ont pris de l'âge" - MM. ZIEGER et WINTERMEYER - 10 000 F - CAMELIA
- colloque "villes et campagnes britanniques : confrontation ou confusion" - M. ROUDAUT - 8 000 F - INCA
- colloque "langues étrangères : nouvelles politiques éducatives en Europe" - Mme MOUREAU et M. HERRERAS - 4 000 F CRAC + 4 000 F CRESLE
- séminaire "la philosophie en images : le projet des Lumières à travers les planches de l'Encyclopédie" - Mme ALBERTAN-COPPOLA - 4 000 F CAMELIA

La répartition est approuvée à l'unanimité.

5 - Projet INTERREG ROSETTE (Radio Optical System Engineering and Transmanche Telecommunication)

Ce projet franco-anglais est présenté par M. Rouvaen. Il est adopté à l'unanimité.

6 - Demandes de Bonus Qualité Recherche (BOR)

Les montants de l'année 2002 disponibles sont actuellement de 8 737,14 € pour l'équipement et 25 470,68 € pour le fonctionnement.

Les demandes à étudier sont les suivantes :

Le CRESLE demande une subvention de 3 800 € (fonctionnement)

AGMEN (IDP) demande une subvention de 3 900 € (équipement)

Le GREEN 2 demande une subvention de 11 250 € pour développer l'axe de recherche ingénierie solaire.

Le Conseil scientifique vote à l'unanimité l'attribution de 3 800 € au CRESLE, 3 900 € à AGMEN, 4 000 € au GREEN 2 (en effet, il faut noter que le projet d'ingénierie solaire est susceptible de bénéficier d'une subvention au Secrétariat d'Etat au développement durable).

7 - Demande d'aide aux colloques

Le montant de l'année 2002 disponible est actuellement de 6 644,90 €

Les demandes présentées au Conseil Scientifique aujourd'hui sont les suivantes :

Laboratoire / Porteur	Colloque	Demande en €	Proposition en €
AGMEN - IDP Alain Jenny	Les incertitudes du risque	1 000	1 000
LAMIH SP Olivier Sénéchal	PENTOM 2003	2 500	2 500

Les propositions sont approuvées à l'unanimité.

8 - Demandes de fonds d'attractivité

Le montant de l'année 2002 disponible est actuellement de 18 605,35 €.

Les demandes sont les suivantes :

Laboratoire / Composante Porteur	Projet	Demande en €	Proposition en €
FLLASH Art et communication M. E. BONNET	Aide à la publication des actes du colloque "objets scènes modèles de la peinture"	3 000	2 000
CRHIC M. D. TERRIER	Aide à la publication des actes des colloques "les Rencontres de Liessies"	3 000	2 000
CRESLE M. HERRERAS	Aide à publication 3 ^{ème} numéro de CAUCES – Revue d'Etudes Hispaniques	4 000	3 000
RESEAU 21 M. LOQUET	Aide à l'organisation des "mardis de l'économie solidaire" année 2003	4 573	3 000

Les propositions sont approuvées à l'unanimité.

Etaient présents :

Collège A : MM. Delebarre, Gazalet, Guerra, Herreras, Labraga, Locheignies, Monnoyer de Galland,
Nogacki, Terrier
Mme Merviel

Collège C : MM. Bellalij, Cauffriez, Debernard, Trentesaux
Mme Carlier-Heremans

Collège D : M. Morel

Collège E : MM. Danjou, Garçon, Lemoine,

Collège F : M. Houvenaghel

Collège usagers : M. Chouchène

Collège personnalités extérieures : M. Delbecq

Invités : MM. Desmet, Flamme, Jenny, Loquet, Mokrab, Pain, Rouvaen, Sénéchal, Valdès
Melle Mercier

Ont donné pouvoir :

Mme Follet à M. Guerra
M. Kastelik à M. Gazalet
M. Nys à Mme Carlier Heremans
M. Wautier à M. Delbecq

Excusés :

MM. Bassinet, Coene, Herbin, Kabila, Porchet, Saubost
Mmes Camion, Dubois, Leriche

Valenciennes, le 25 septembre 2002


C. DELEBARRE